

## ***Vitrines régionales de régie à moindres risques pour la pomme***

Vous êtes invités à participer aux portes ouvertes du projet « Vitrines régionales de régie à moindres risques pour la pomme ». Un de ces événements se déroulera dans la région ce 20 juillet au Verger Cœur de Pomme (19 Ste-Sophie, Oka) entre 9h et 12h30. Les éléments présentés seront :

- Bicarbonate de potassium contre la tavelure
- Désherbage mécanique (modèles présentés : AEDES, Bioagri, Orizonti)
- GF-120 contre la mouche de la pomme
- Pulvérisateur à distribution d'air optimisée « Aircheck »
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Démo d'une récolteuse mécanique Frumaco

**C'est gratuit mais vous devez vous inscrire pour participer !** Pour vous inscrire, SVP contacter Marc-André [marcandre.agropomme@videotron.ca](mailto:marcandre.agropomme@videotron.ca) ou cell 514-803-0963. Et pour plus de détails : [www.vitrine-pommes.com](http://www.vitrine-pommes.com)

## ***Mouche de la pomme***

Nous avons à peine quelques captures de mouche de la pomme et aucun seuil n'a été atteint (le seuil du 1<sup>er</sup> Tt est de 2 captures / sphère et de 4 captures / sphères pour le 2<sup>ème</sup>). Les produits à utiliser en présence du seuil d'intervention :

- Imidan 70WP : Délai avant récolte de 14 jours et de ré-entrée de 7 jours.
- Assail : Délai avant récolte de 7 jours et de ré-entrée de 2 jours. *Ce produit est recommandé en cas de pression faible à moyenne uniquement. En situation de forte pression de mouche de la pomme, vous devriez opter pour un autre produit qu'Assail...*
- Delegate : Délai avant récolte de 7 jours et de ré-entrée de 12h. *À utiliser en présence de plusieurs ravageurs (ex : carpo, TBO...) sachant son impact négatif sur la faune auxiliaire...*
- GF-120 (produit bio) : Le 1<sup>er</sup> Tt se fait au seuil de 2 mouches cumul. / sphère et les Tts suivant sont à répéter aux 7-10 jours ou aux 10mm de pluie pour un maximum de 10 applications par saison. Aucun délai avant récolte.

## ***Acariens (mites à 2 points, mites rouges, mites McDaniel et Ériophyides)***

Les acariens ont fait leur entrée dans les vergers (principalement la mite rouge et l'ériophyide) ! Jusqu'à aujourd'hui quelques rares parcelles ont fait l'objet d'une intervention contre la mite rouge... Le suivi de vos parcelles doit donc être débuté dès maintenant. Surveiller particulièrement les parcelles n'ayant eu aucune intervention ce printemps (Agrimek, Envidor ou Minecto Pro) ou ayant fait l'objet d'un Tt à l'huile seulement.

**Dépistage :** Observer sur toute la canopée (sur le rang, sur l'entre rang, à l'intérieur et à l'extérieur de l'arbre). **Pour les parcelles de 2.5 ha et moins :** Pour les SN et les STD, observer 2 feuilles / arbre sur 10 arbres (total de 20 feuilles / parcelle). Pour les nains, observer 1 feuille / arbre sur 20 arbres (total de 20 feuilles / parcelle). **Pour les parcelles de 0.5ha et moins :** Il est possible de diminuer à 15 feuilles / parcelle.

**Seuils d'intervention selon les acariens :** Noter également la présence des prédateurs car ils peuvent permettre un contrôle sans acaricide (principalement les phytoséides et stigmaidés).

- **Pour la mite rouge, la mite à 2 points, la mite McDaniel** -- > 60% des feuilles avec au moins 3 à 4 formes mobiles par feuille
- **Pour les ériophyides** -- > 60% des feuilles avec au moins 50 de formes mobiles par rond de loupe.

### **Produits à utiliser en présence du seuil d'intervention en régie conventionnelle :**

ATTENTION : **Sauf le Nealta**, tous ces produits ont une action larvicide et non ovicide. Lors de votre dépistage, si vous avez atteint le seuil et que vous voyez beaucoup d'œufs, retarder donc votre intervention de quelques jours pour intervenir sur des larves...

<b>Kanemite</b>	- À utiliser contre la mite rouge, la mite à 2 points et la mite McDaniel. <u>1<sup>er</sup> choix en présence du seuil d'intervention contre la mite rouge</u>
<b>Acramite</b>	- À utiliser contre la mite à 2 points et la mite rouge. <u>1<sup>er</sup> choix en présence du seuil d'intervention contre la mite à 2 points.</u> - L'Acramite est assez neutre sur les prédateurs de mites.
<b>Nealta</b>	- À utiliser contre la mite rouge, la mite à 2 points et la mite McDaniel. - À appliquer <u>AVANT</u> la décoloration du feuillage.
<b>Nexter</b>	- À utiliser seulement en cas d'infestation d'ériophyide <u>puisque très toxique pour la faune auxiliaire dont les prédateurs d'acariens.</u>

### **Les conditions d'applications des acaricides :**

- 24 heures sans pluie après le Tt
- À réaliser en dilué
- T° minimale de 18°C, T° optimale > 20°C afin que les acariens soient actifs. Privilégier tôt le matin ou en fin de journée lorsque les T° sont élevées dans le jour (T>25°C)
- \*\*\*Appliquer SEUL\*\*\*
- Vents faibles < 10 km/h afin de bien couvrir la cible

### ***Sésie du cornouiller***

Sur parcelles infestées par ce ravageur, prévoir un Tt entre le **7 et le 11 juillet**. Traiter sur points de greffes seulement. Ouvrir et orienter 1 ou 2 buses à gros débit de chaque côté du pulvérisateur. Penser également à dégager les points de greffes avant l'intervention.

### ***TBO***

Sur l'ensemble de la région, nous serions à 50% des œufs éclos entre le 5 et le 9 juillet±. Prévoir donc un dépistage vers la fin de la semaine prochaine. Le seuil d'intervention est de 10% des pousses occupées ou 3% des fruits avec présence du ravageur. En présence du seuil d'intervention, faire votre Tt dans des conditions favorables au ravageur (fin de journée, T°>15°C, pas de pluie 24 hrs suivant votre Tt).

**N'oubliez pas que la suppression des gourmands et l'éclaircissage manuel sont 2 actions à mettre en place pour gérer la TBO !**